



PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DE LA PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME**

**Recueil spécial n° 56 de décembre 2009**

**du 23 décembre 2009**

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**Délégation de signature - Modificatif**

**Sommaire**

Sommaire .....	1
1. DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES .....	2
1.1. Direction régionale des finances publiques .....	2
09-1205-Signature de certains actes relatifs au cautionnement envers les tiers des conservateurs des hypothèques - Décision.....	2
09-1206-Délégation de signature donnée à l'effet de signer tous les actes se rapportant à l'ouverture et la clôture des travaux de triangulation cadastrale, de remaniement et de rénovation du cadastre.....	2

# 1. DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## 1.1. Direction régionale des finances publiques

### 09-1205-Signature de certains actes relatifs au cautionnement envers les tiers des conservateurs des hypothèques - Décision

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE  
HAUTE-NORMANDIE ET DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

----

Signature de certains actes relatifs au  
**cautionnement envers les tiers des  
Conservateurs des hypothèques**

----

DECISION

Monsieur Michel LE CLAINCHE, Directeur régional des finances publiques de Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime ;

Vu le décret n°99-193 du 12 mars 1999, publié au Journal Officiel du 14 mars 1999 portant transfert d'attributions aux Directeurs des services fiscaux en matière de gestion des cautionnements envers les tiers des Conservateurs des hypothèques, paru au bulletin officiel des impôts sous la référence 12 D-1-99 ;

Vu le décret du Président de la République du 14 décembre 2009 portant nomination de M. Michel LE CLAINCHE, Directeur régional des finances publiques de Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime, à compter du 18 décembre 2009 ;

#### **DECIDE :**

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Mme Christine LASHERAS, Directrice divisionnaire à la direction régionale des finances publiques de Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime.

Article 2 : La Directrice divisionnaire est autorisée à signer les actes relatifs à la constitution, la transformation et la libération des cautionnements envers les tiers des Conservateurs des hypothèques.

Article 3 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Rouen, le 18 décembre 2009  
Le Directeur régional des finances  
publiques de Haute-Normandie et  
du département de la Seine-Maritime

Michel LE CLAINCHE

### 09-1206-Délégation de signature donnée à l'effet de signer tous les actes se rapportant à l'ouverture et la clôture des travaux de triangulation cadastrale, de remaniement et de rénovation du cadastre

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE HAUTE-NORMANDIE ET DU DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

-----

Délégation de signature donnée à l'effet de signer tous les actes se rapportant à l'ouverture et la clôture des travaux de triangulation cadastrale, de remaniement et de rénovation du cadastre.

-----

#### **DECISION**

Monsieur Michel LE CLAINCHE, Directeur régional des finances publiques de Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime,

Vu l'article 44 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié par le décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la délégation de signature des préfets,

Vu l'arrêté préfectoral n° 09-190bis du 18 décembre 2009 en matière de délégation générale donnant délégation de signature à M. Michel LE CLAINCHE, Directeur régional des finances publiques de Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime ;

**DECIDE :**

Article 1er : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel LE CLAINCHE, la délégation de signature qui lui est conférée sera exercée par Mme Jacqueline RAYNAUD DE BRIANSON, Administratrice des finances publiques, ou par Mme Christine LASHERAS, Directrice divisionnaire.

Article 2 : la présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs du département.

Fait à Rouen, le 18 décembre 2009

Le Directeur régional des finances  
publiques de Haute-Normandie et  
du département de la Seine-Maritime

Michel LE CLAINCHE

*« Imprimerie de la Préfecture de la Seine-Maritime »*

